



VILLE DU BOUSCAT

BOUSCAT  
EXTRAIT DU REGISTRE  
MAY 2014

DES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 6 Mai 2014

**DOSSIER N° 10 :**

APPROBATION DU COMPTE DE  
GESTION 2013 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 6 Mai 2014

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 28**

**Absent : 1**

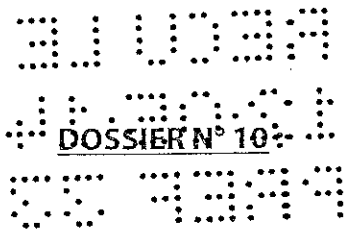
**Excusés : 6**

**Présents :** Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECO, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX,, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Bernadette HIRSCH-WEIL, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration :** Odile LECLAIRE (à Dominique VINCENT), Pascal APERCE (à Alain MARC), Nancy TRAORE (à Grégoire REYDIT), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Gloria QUETGLAS (à Bénédicte SALIN), Claire LAYAN (à Pierre CATARD)

**Absent :** Fabien BARRIER

**Secrétaire :** Agnès FOSSE



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2014

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013  
BUDGET PRINCIPAL**

RAPPORTEUR : Joan TARIS

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant que les écritures du Compte de Gestion 2013 sont conformes à celles du Compte Administratif 2013 :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2013 au 31 Décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Municipal doit aujourd'hui après le vote du compte administratif délibérer sur le compte de gestion dressé par MR ARMENGAUD, Receveur

Ainsi,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'instruction comptable M14, modifiée,

**VU** le vote du budget 2013 en date du 19 mars 2013,

**VU** le vote du compte administratif en date du 6 mai 2014,

Après avoir entendu l'exposé sur le compte de gestion 2013,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**

**30 voix POUR**

**4 ABSTENTIONS (M. CATARD, M. BROQUAIRE, MME LAYAN, M. ALVAREZ)**

**Article unique** : Approuve le compte de gestion de la ville de l'exercice 2013 ainsi que ses annexes.

Fait et délibéré le 6 Mai 2014

LE MAIRE,

Patrick BOBET